



**HAL**  
open science

# Maronages dans l'océan Indien. Des Bemihimpa de Madagascar aux grands chefs marons de Bourbon-La Réunion

Charlotte Rabesahala Randriamananoro

► **To cite this version:**

Charlotte Rabesahala Randriamananoro. Maronages dans l'océan Indien. Des Bemihimpa de Madagascar aux grands chefs marons de Bourbon-La Réunion. Travaux & documents, 2018, Regards croisés sur le patrimoine malgache : transmission et régénération d'un héritage vivant, 53, pp.91–111. hal-02267914

**HAL Id: hal-02267914**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02267914>**

Submitted on 26 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Maronages dans l’océan Indien

## Des Bemihimpa de Madagascar aux grands chefs marons de Bourbon-La Réunion

---

CHARLOTTE RABESAHALA RANDRIAMANANORO<sup>1</sup>

### RÉSUMÉ

Des horreurs de l’esclavage jaillit une lumière issue de la résistance d’hommes, de femmes et d’enfants, qui choisissent la liberté à la servitude : le maronage. Ce phénomène marque Bourbon dès les origines. Le débarquement en novembre 1663 des 10 premiers Malgaches qui accompagnent Louis Payen et un autre Français en inaugure déjà les premières pages. Dès leur arrivée, les esclaves essaient de tuer leurs maîtres et se réfugient dans les hauteurs de l’île. Les premiers habitants pérennes de l’île en sont donc aussi les premiers Marons. De cet acte fondateur vont suivre pratiquement deux siècles de maronage avec des milliers d’esclaves. Ces derniers construisent au fil du temps un « royaume de l’intérieur » par opposition au gouvernement esclavagiste du littoral. Des chefs et rois historiques de cette société sont pour la plupart déjà connus. À leurs côtés, les recherches les plus récentes de ces dernières années, grâce notamment à l’onomastique, mettent en lumière d’autres figures avérées historiques telles qu’Anchain et Pitsana, le plus souvent transcrit « Pitre ». L’étude des noms constitue aussi un outil fondamental pour éclairer les traces de l’épopée marone. L’héritage des Marons qui met en avant la transmission de valeurs fondamentales telles que la liberté, le courage et la résistance se dit et s’étudie grâce à sa patrimonialisation *via* les empreintes laissées par divers toponymes et anthroponymes de l’Île de La Réunion. Et pour aller plus loin et cerner de manière plus précise les caractéristiques du grand maronage à Bourbon, l’histoire de Madagascar offre aussi, de manière inédite, un éclairage précieux. L’existence notamment de grandes sociétés marones bien organisées comme celle des Bemihimpa malgaches éclaire les conditions d’émergence des communautés marones de Bourbon et les configurations qu’elles ont prises.

### INTRODUCTION

Le mot « maron »<sup>2</sup> est communément admis comme étant issu de l’espagnol américain « cimarron ». Ce mot désigne un animal domestique enfui

---

<sup>1</sup> rabesahala.charlotte@orange.fr et miaro974@gmail.com

<sup>2</sup> « Maron » est écrit avec un seul « r » et « marone » un seul « n ». Ce choix est d’abord dicté par une attitude patrimoniale, puisque c’est ainsi que le terme est souvent transcrit dans des documents anciens contemporains du phénomène. Ensuite, il semble important de le distinguer du légume-fruit et de la couleur homonyme. Enfin, nous pensons que l’adoption d’une graphie qui tienne compte de l’approche sociétale nouvelle du maronage qui le mette en valeur se justifie.

et redevenu sauvage, et par extension l'esclave fugitif. Le maronage est le corollaire de l'esclavage. En effet, l'esclavage porte en germe le maronage puisque celui-ci constitue l'issue la plus immédiate et la plus évidente pour ceux qui veulent sortir de ce système. Le phénomène du maronage commence à Bourbon en novembre 1663, dès le débarquement des dix premiers Malgaches qui accompagnent Louis Payen et un autre Français, au nom encore incertain. Dès leur arrivée, les Malgaches regagnent les hauts de l'île pour échapper à leur sort après avoir essayé de tuer leurs maîtres. Ce sont les premiers Marons et les premiers habitants permanents. Par leur suite, pendant quasiment deux siècles, des milliers d'esclaves prendront le même chemin. Ils constitueront dans les hauts de l'île une organisation administrative et politique libre, connue comme « royaume de l'intérieur »<sup>3</sup> par opposition au gouvernement esclavagiste de Bourbon. L'éclairage apporté aujourd'hui sur la question du maronage et sur l'organisation de ce royaume de l'intérieur constitue le prolongement d'études menées depuis plusieurs années. Depuis 2013 notamment, sous l'égide du Service Régional d'Inventaire du Patrimoine de la Région Réunion, une équipe pluridisciplinaire, à laquelle j'ai appartenu en tant que linguiste et anthropologue, s'est efforcée de faire la synthèse des documents actuellement disponibles sur le maronage à Bourbon-La Réunion.

Ces recherches ont mené à consulter pour les sources historiques écrites les Archives Départementales de La Réunion<sup>4</sup> qui conservent entre autres les documents concernant l'esclavage et le maronage<sup>5</sup>. En complément des sources réunionnaises, nous avons également beaucoup sollicité les ressources documentaires de Madagascar<sup>6</sup>, sachant qu'un grand nombre des esclaves partant en

---

<sup>3</sup> « Intérieur » fait référence au cirque de Salazie, présenté couramment comme « cirque de l'intérieur » avec la figure emblématique d'Anchain. Si le mot « royaume » est plus énigmatique, il faut le rapprocher de l'existence attestée de l'appellation « reine » pour Sarlave et « roi » pour Laverdure selon la déclaration de François Mussard (ADR. C0 995) « Le dit Laverdure est le Roy de tous les marons ».

On peut citer un autre grand chef, Manzak, dont le nom en malgache signifie simplement « roi » (« *Manjaka* » signifie « qui règne »). Il est bien connu pour communiquer par des feux avec ses lieutenants. Il est tué par le chasseur Jean Dugain, alors que sa troupe terminait la construction d'une pirogue pour fuir à Madagascar (ADR, C°1000). Ce qui est intéressant, c'est l'affirmation directe par son nom malgache d'une organisation administrative incontestable. Certains documents parlent aussi de « royaume malgache ».

Eugène Dayot développe le thème de ce royaume dans une approche épique et légendaire qui l'a rendu populaire in *Bourbon pittoresque, Poèmes, Variétés*, 1<sup>re</sup> éd., 1878, St-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, 1977.

<sup>4</sup> L'abréviation ADR remplacera dorénavant « Archives Départementales de La Réunion ».

<sup>5</sup> Il s'agit notamment des séries C, M, L et N.

<sup>6</sup> Du fonds Grandidier de l'Académie Malgache à la bibliothèque numérique disponible sur <http://www.bibliothequemalgache.com>, il est possible de consulter les archives nationales et celles des églises protestante et catholique, ainsi que quelques fonds privés. Il faut noter que quelques incursions ont aussi été effectuées dans les pays de la zone, outre Madagascar, directement concernés par la même problématique tel l'île Maurice. L'ancienne Ile de France a été pourvue de la même main-d'œuvre servile que l'île Bourbon et a probablement accueilli au

maronage organisé étaient d'origine malgache. À cet ensemble s'ajoute l'apport de l'onomastique aussi bien en ce qui concerne les toponymes que les anthroponymes issus du maronage. Ces études ont également été finalisées par une exposition intitulée « Mar(r)on(n)ages » à l'Espace Sudel Fuma de la ville de Saint-Paul, inaugurée le 28 septembre 2016.

Afin de faire la lumière sur ce phénomène du maronage dont les valeurs participent du patrimoine immatériel des Réunionnais, notre article constitue un prolongement des conclusions atteintes et explore un angle qui permet de comprendre certaines facettes de l'organisation du royaume de l'intérieur maron. La question étudiée aujourd'hui porte sur l'analyse des traces possibles, de l'héritage potentiel des comportements et des valeurs qui lient ces chefs marons à Bourbon-La Réunion et le grand maronage à Madagascar. Les grands chefs historiques s'avèrent en effet être en majorité d'origine malgache<sup>7</sup>. Le grand maronage bien ancré dans l'histoire de la grande île s'avère important aussi bien par sa durée de plusieurs siècles, par le nombre de personnes concernées, que par son impact socio-économique et politique. La réactivation à Bourbon de certaines pratiques connues questionne sur la transmission, la continuité par-delà les espaces et les temps de certains comportements et principes qui unissent les Marons malgaches et les Marons de Bourbon. Cet éclairage paraît essentiel pour mieux comprendre les caractéristiques et les enjeux de l'histoire de l'esclavage qui unit Madagascar et Bourbon-La Réunion. Il s'agit de se pencher sur la façon dont l'histoire des Bemihimpa<sup>8</sup>, une société marone malgache permet de mieux cerner le phénomène de grand maronage à Bourbon-La Réunion. Il conviendra ainsi de présenter les empreintes mémorielles qui permettent de connaître le monde du Maron avant de cerner qui sont les Bemihimpa afin d'établir la filiation éventuelle entre ces groupes et les figures emblématiques du maronage réunionnais. Cela permettra également *in fine* de revenir sur l'organisation du royaume de l'intérieur.

## EMPREINTES MÉMORIELLES POUR CONNAÎTRE LE MONDE DU MARON

Pour mieux cerner ce que représente le grand maronage qui constitue l'objet de notre étude, il convient de le distinguer d'un maronage épisodique. La fuite est temporaire, moins d'un mois selon la réglementation, pour les petits Marons, appelés aussi « renards ». Ces derniers sont des esclaves qui partent suite à une situation de crise dans la plantation. Il peut s'agir de sévices corporels

---

moins autant d'esclaves malgaches et il était intéressant de comparer. Mais les travaux se sont concentrés finalement sur La Réunion. Des champs de recherche importants restent ouverts.

<sup>7</sup> Au début de la colonie, les esclaves proviennent essentiellement de Madagascar et en plus petit nombre de l'Inde. Après 1740, l'apport des Africains est de plus en plus important. Mais les Malgaches et leurs descendants désormais créoles restent majoritaires dans le maronage.

<sup>8</sup> « Bemihimpa » signifiant « groupe en rupture de ban » qualifie des marons malgaches. Les formes « Bemiempa » ou « Bemihompa » sont pratiquement équivalentes.

et moraux encore plus forts que d'habitude, d'une séparation avec les proches ou une personne aimée après une vente par exemple ou un décès. En général, ces petits marons n'ont pas les moyens de survivre seuls. Ils reviennent d'eux-mêmes ou sont capturés au bout de quelques temps, quitte à recommencer plus tard, malgré les punitions de plus en plus sévères qu'ils encourent. Ces sanctions peuvent aller jusqu'à la mort. Quand la fuite est définitive, quand elle est liée à un projet de vie, elle est soigneusement préparée et on parle alors de grand maronage<sup>9</sup>. Les grands chefs et les rois plus ou moins connus et mis en lumière par les études récentes<sup>10</sup> tels que Pitsana<sup>11</sup>, capitaine Dimitile, roi Laverdure, reine Sarlave, Koute, Reine Fouche et autres Manzak, sont associés à ce grand maronage.

Pour connaître le monde du Maron, une des premières sources les plus évidentes consiste dans la synthèse des sources institutionnelles actuellement disponibles, même si elles doivent être complétées. Les sources historiques écrites, les archives de la Compagnie des Indes, qui gouverne l'île depuis sa création en 1664 en font partie. Quand elle est déclarée en faillite, la Compagnie rétrocède les îles de France et de Bourbon au roi le 8 avril 1764. Venant en complément des fonds métropolitains, les documents de la Compagnie des Indes conservés aux Archives Départementales de La Réunion comprennent les archives des bureaux de la Compagnie française des Indes orientales établis à Saint-Denis de La Réunion<sup>12</sup>. L'administration royale à l'île Bourbon qui dure jusqu'en 1789 laisse aussi des documents. Ils s'ajouteront aux précédentes archives classées dans la même série C, et dans la série M. Certains de ces documents intéressent l'esclavage et le maronage. Parmi la réglementation concernant le commerce négrier, le statut des esclaves et tout ce qui les concerne au quotidien, les procès de maronage, on y retrouve aussi notamment des rapports de détachements des chasseurs de Noirs marons de retour des différentes campagnes organisées pour lutter contre le maronage. Jusqu'à l'abolition effective de 1848, l'administration coloniale<sup>13</sup> après la révolution change timidement la situation des esclaves. Elle se confronte à une grande résistance du côté des maîtres, favorables au maintien de l'esclavage. Non seulement le

---

<sup>9</sup> Officiellement, l'esclave en fuite est considéré comme grand Maron à partir du moment où il part pendant un mois et plus. Ceux que nous étudions ici sont les personnes qui rompent définitivement avec la condition servile.

<sup>10</sup> Cf. l'exposition sur le maronage citée *supra* qui expose les résultats les plus récents des recherches sur la question.

<sup>11</sup> Personnage important de *Bourbon Pittoresque* (*op. cit.*) sous le nom de « roi Pitre ». Son existence historique est attestée par le jugement qui le condamne « à avoir le pied coupé au ras du métatarse » (ADR. C° 2791). Présenté par Bousquet Robert, *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon, au temps de la Compagnie des Indes (1665-1767)*, in site web <http://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-maron.com>, livre 3, p. 103.

<sup>12</sup> ADR série C°.

<sup>13</sup> ADR séries M et L.

maronage est peu évoqué dans les textes officiels après 1815, mais il laisse peu de documents conservés<sup>14</sup>.

Comme dit *supra*, il est important de solliciter d'autres sources d'informations complémentaires, nous proposons d'interroger celles venues des esclaves eux-mêmes. A propos du groupe servile malgache à Bourbon, ils sont réputés rebelles. Albert Lougnon les évoque en ces termes :

Pour les noirs de Madagascar, je crois que les personnes qui connaissent le naturel des habitants de cette île seront d'accord avec moi qu'il n'y aurait pas de sûreté dans Mascareigne, pour les Français qui y seraient habitués, s'il y en avait quantité dans l'île, et ce serait pourtant une nécessité d'y en avoir en grand nombre, si l'on voulait y travailler et y faire de grands établissements. Le peuple de Madagascar, généralement parlant, est traître, vindicatif, remuant, capable de tout entreprendre en corps, ennemi de sujétion. [...]. Quant aux noirs de la côte d'Afrique opposée à l'ouest de Madagascar, généralement parlant, ils sont assez bons mais je ne sais pas si on peut en tirer la quantité dont l'on aurait besoin. Il y aurait pourtant encore une ressource, ce serait de tirer des esclaves de quelques endroits des Indes<sup>15</sup>.

Cette volonté constante de révolte qui a fait ériger le royaume intérieur a été facilitée par la pérennité d'un groupe constitué et organisé, sans cesse renouvelé au cours de toute la période esclavagiste.

Certes, pour amoindrir le maronage, les colons de Bourbon voulaient diversifier les sources d'approvisionnement, étant donné que plus le pays d'origine est lointain, plus l'esclave se résigne à son sort et s'installe mieux chez son maître. Cependant les tentatives d'achat d'esclaves de l'Afrique de l'Ouest ont été vite découragées par le coût exorbitant du long transport et des pertes qui en découlent, comme on l'a constaté en juillet 1731 où cent quatre-vingt-huit esclaves africains embarqués à Gorée parviennent à Bourbon. Très vite, il a fallu renoncer à de telles opérations. L'Inde et le Mozambique offraient une alternative qui fut exploitée à différentes périodes, mais la situation politique fluctuante entre les états européens ne la favorisait pas suffisamment. Ainsi le Portugal préférait envoyer des esclaves en priorité dans sa propre colonie au Brésil. Et même si à des périodes déterminées, les Mozambicains seront plus nombreux que les Malgaches à l'arrivée à Bourbon, l'assise plus ancienne des esclaves malgaches avec leur descendance reste la plus importante.

Plusieurs facteurs favorisent les départs en grand maronage des Malgaches et des Créoles de cette origine. D'abord la proximité de la grande île permet d'envisager un retour par la mer. L'évasion reste toujours un rêve à

<sup>14</sup> Quelle que soit l'administration de Bourbon-La Réunion, on a toujours constaté une grande négligence, sinon une volonté de destruction des documents de l'esclavage et du maronage en particulier, d'où le peu de documents actuellement disponibles.

<sup>15</sup> Albert Lougnon, *Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon, (1611-1725)*, (1<sup>re</sup> éd. Tananarive, 1939), St-Denis, éd. Orophie, 2006, p. 47.

portée de main. Ensuite, l'intercompréhension des parlers malgaches des ressortissants de toutes les régions de Madagascar est avérée<sup>16</sup>. Pendant toutes les périodes d'implantation servile à Bourbon, les réalités du maronage malgache prouvent l'importance de ce facteur. Le blocage de la diversité des langues ne fut pas favorable aux groupes de Mozambicains, par exemple. Même s'ils étaient suffisamment nombreux pour former des camps<sup>17</sup>, ces derniers n'ont pas perduré dans le temps. Le renouvellement difficile de personnes de même langue dans la durée peut partiellement l'expliquer.

Il faut noter que des grands Marons d'autres origines rejoignaient parfois les groupes malgaches. On le voit dans la composition des accusés des complots de révolte et de départs pour Madagascar jugés le 20 décembre 1711 à Saint-Paul. Un groupe de dix-neuf esclaves conjurés est jugé<sup>18</sup> et sévèrement puni « pour crime de désertion en voulant enlever un canot, piller et enfoncer des maisons et même tuer ceux qui se voulaient opposer au dit enlèvement ». Avec les dix Malgaches figurent cinq Mozambicains, trois Indiens et un Philippin.

Cependant, du fait de cette forte présence de Marons malgaches, c'est tout naturellement que la langue malgache est largement utilisée comme langue de communication et stratégique dans les camps. Cette langue est aussi employée pour définir leur univers aussi bien matériel que culturel et spirituel.

Ainsi, c'est par le biais de cette langue qu'on peut retracer une partie des empreintes mémorielles que les Marons ont laissées. Pour connaître leur monde, au-delà des diverses sources historiques, l'apport de l'onomastique<sup>19</sup> est essentiel. La transmission de l'histoire des Marons jusqu'à aujourd'hui, la patrimonialisation de leurs apports s'est aussi faite par l'empreinte immatérielle, les marqueurs identitaires que constituent les différents noms qu'ils ont utilisés pour baliser l'espace et pour se nommer. L'étude des toponymes comme des anthroponymes laissés par les Marons s'avère être une source primordiale pour connaître leur monde. Une centaine<sup>20</sup> de noms liée à la problématique du maronage a été recensée à La Réunion. Une confrontation systématique de

<sup>16</sup> Si les premiers esclaves malgaches viennent du Sud de Madagascar, les provenances se diversifient rapidement avec l'Est et surtout le Centre. Mais tous se comprennent comme le démontrent la capitalisation et la transmission remarquables des connaissances des Marons d'une génération à une autre. Ce domaine reste à bien des égards encore à explorer.

<sup>17</sup> Le rapport du chasseur de Noirs, Joachim Robert parti de Sainte Suzanne en juin 1741 avec son détachement revient sur l'attaque d'un important camp maron au fond de la Rivière des Roches. Les noms des tués, Mocaze noir cafre, Pèdre, noir cafre, entre autres dénotent des Mozambicains.

<sup>18</sup> Jugement paru in ADR série C°2792.

<sup>19</sup> Parmi les articles sur cette thématique, cf. Rabesahala Charlotte, « Dans l'espace réunionnais, des toponymes malgaches comme mémorial laissé par les esclaves », in *Mémoire orale et esclavage dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien : silences, oublis, reconnaissance*, sous la direction de Sudel Fuma, Université de La Réunion, Saint-Denis, 2005, p. 101-107.

<sup>20</sup> Beaucoup ne nous sont pas parvenus. Seuls les lieux liés d'une manière ou d'une autre aux rapports officiels ont été répertoriés. Il est à noter que de nouveaux lieux continuent d'être découverts. Actuellement les toponymes connus d'origine malgache liés à l'esclavage et au maronage sont au nombre de 79. Il faut y ajouter ceux qui célèbrent les chasseurs de Noirs.

toutes les cartes disponibles avec les traditions orales et littéraires a permis de dresser une carte du maronage avec les contours présumés du royaume de l'intérieur<sup>21</sup>. Les anthroponymes des marons, surtout les nouveaux noms qu'ils ont choisis en maronage, constituent une source précieuse d'informations pour la compréhension de leur univers. Le nom évolutif<sup>22</sup> permet de retracer une part de l'histoire informelle des marrons. Les esclaves reçoivent un nom à leur arrivée sur l'île. Ce nom répondant à un besoin immédiat d'identification peut être celui que l'esclave décline dans sa langue natale. Nous avons constaté que pour les Malgaches, il peut être de plusieurs ordres. Il est souvent générique, « Calle », transcrit Kala, « femme », ou « Cotte, Kout » renvoie à Koto « garçon, homme ». Il peut aussi référer à l'état actuel : « Vau » renverrait au « nouveau » statut. « *Vao* » signifie « nouveau » en malgache. Le nom que donne le maître est français. Dans le meilleur des cas, il obéit au calendrier courant et est usuel, dans le pire c'est un sobriquet injurieux. Dans tous les cas, il dépersonnalise l'esclave. On comprend dès lors l'abandon de ce nom dans le monde nouveau que constitue le camp maron, surtout pour ce qui concerne les chefs. Ils prennent un nouveau nom plus en adéquation avec leur nouveau statut d'hommes redevenus libres. Ces nouveaux noms sont des indices précieux de leur vision du monde, de leur ancrage dans une autre vie d'autant qu'ils sont choisis et non imposés et qu'ils nous parviennent donc directement des Marons en pleine liberté.

Comment retracer ces noms ? En dehors des minutes des séances de jugement des tribunaux par exemple, il existe peu, sinon pas du tout de paroles des Marons qui sont littéralement des hors-la-loi. Ces comptes-rendus rapportent certes les déclarations des accusés mais celles-ci sont tirées d'une situation de contrainte particulière. Elles ne reflètent qu'une part imprécise sinon faussée de la personnalité des individus. C'est à ce stade que l'étude des anthroponymes hérités du maronage se révèle très instructive<sup>23</sup>.

Les noms d'origine malgache présentent plusieurs spécificités, surtout quand ils sont anciens. Ils sont fortement marqués par la civilisation ancestrale. Ils peuvent être conditionnés par divers facteurs comme l'astrologie du temps de naissance. Les circonstances qui entourent ce moment sont à considérer avec beaucoup d'attention. Les noms constituent donc une mine importante de

<sup>21</sup> Cf. la carte des toponymes liés au maronage, figure 1, p. 100.

<sup>22</sup> Dans la civilisation malgache, le nom est évolutif. Il permet de suivre l'évolution de la vie de la personne. Les changements de noms marquent les différents stades emblématiques de la vie comme autant de jalons mémoriels et identitaires. Outre les rapports de détachements et les jugements, les recensements d'esclaves sont des supports privilégiés pour étudier les noms, âges, origines, domiciles ainsi que les maîtres respectifs.

<sup>23</sup> Pour l'étude ethnolinguistique des noms, nous nous sommes beaucoup appuyée sur les dictionnaires et textes anciens tels que le *Firaketana* (Collectif, *Boky Firaketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy, dictionnaire encyclopédique*, Imprimerie Industrielle Tananarive, Tome 1-1939, Tome II-1940). En supplément, des fascicules publiés jusqu'en juin-juillet 1973 et du *Dictionnaire Malgache-Français, rédigé selon l'ordre des racines par les missionnaires catholiques de Madagascar et adapté aux dialectes de toutes les provinces* du R. P. Webber. Etablissement malgache de Notre-Dame de la Ressource, Île Bourbon, 1853.



renseignements sur les personnes qui les portent. L'onomastique peut renseigner sur l'origine ethnique et régionale, telle caractéristique physique remarquable, tel autre fait digne d'attention. Le panel de facteurs pouvant motiver le choix d'un nom est large. Il permet de pallier dans une moindre mesure le manque flagrant d'informations authentiques par d'autres sources. C'est d'abord par la toponymie, puis par la littérature et enfin par les études scientifiques que le grand maronage existe dans l'espace réunionnais actuel.

L'étude onomastique s'appuyant sur les apports des autres disciplines scientifiques sollicitées aujourd'hui contribue ainsi à donner vie à des personnages donnés comme légendaires. La tradition populaire les a souvent déjà érigés en héros depuis longtemps. Une partie de ces figures prennent aujourd'hui plus d'épaisseur réelle car les recherches récentes les font entrer dans l'Histoire. Grâce à l'apport notamment de l'onomastique et des récentes recherches menées aux archives, il a ainsi été possible de mettre en lumière l'existence historique de celui qui jusqu'à présent n'était considéré que comme un héros de légende, « Anchain ». Une autre figure emblématique a été redécouverte. Il s'agit de « Pitsana »<sup>24</sup>, nom qui reconstruit le vrai « Pitre » des textes anciens<sup>25</sup>. En 1748, où se situe l'action du récit de Dayot, 43 ans après la disparition du grand maron historique<sup>26</sup>, un certain Pitre est présenté comme le roi sage du royaume de l'intérieur, un vieillard infirme, porté dans une carapace de tortue géante pour se déplacer. Il faut dire que Pitsana, sobriquet courant, signifie en malgache « *petit et agile* », ce qui justifie la possibilité de le transporter dans une carapace de tortue géante. Il va mourir d'une chute dans une ravine près de Bémale, ses porteurs ayant glissé.

Le personnage de Pitsana qui s'inscrit dans la lignée des traditions littéraires et populaires trouve place dans l'Histoire aujourd'hui. C'est lui qui permet de faire le lien entre ces deux domaines. Le fait d'avoir établi l'existence de ces héros constitue un apport primordial de la recherche sur le maronage bourbonnais. Il faut aussi noter qu'aux côtés de ces grandes figures, de nombreux Marons et Marones, souvent anonymes sortent également de l'ombre pour témoigner de leur lutte intense au quotidien pour conquérir la dignité et vivre, tout simplement. Les comptes-rendus de détachement, de procès et autres documents laissent apparaître diverses anecdotes sur la réalité de leur vie.

En parallèle avec les anthroponymes, les toponymes laissés par les Marons constituent également des sources précieuses d'information. Leur intérêt réside d'abord dans leur fonctionnalité. Ils indiquent notamment la définition et la domestication de l'espace que les Marons occupent dans les hauts de

<sup>24</sup> Compte-tenu des nombreuses déformations du nom, – jusqu'à « Pucés », ou même « Pitsa » au caractère scabreux – dans les divers documents qui le mentionnent, il semble intéressant de proposer une graphie acceptable et respectueuse.

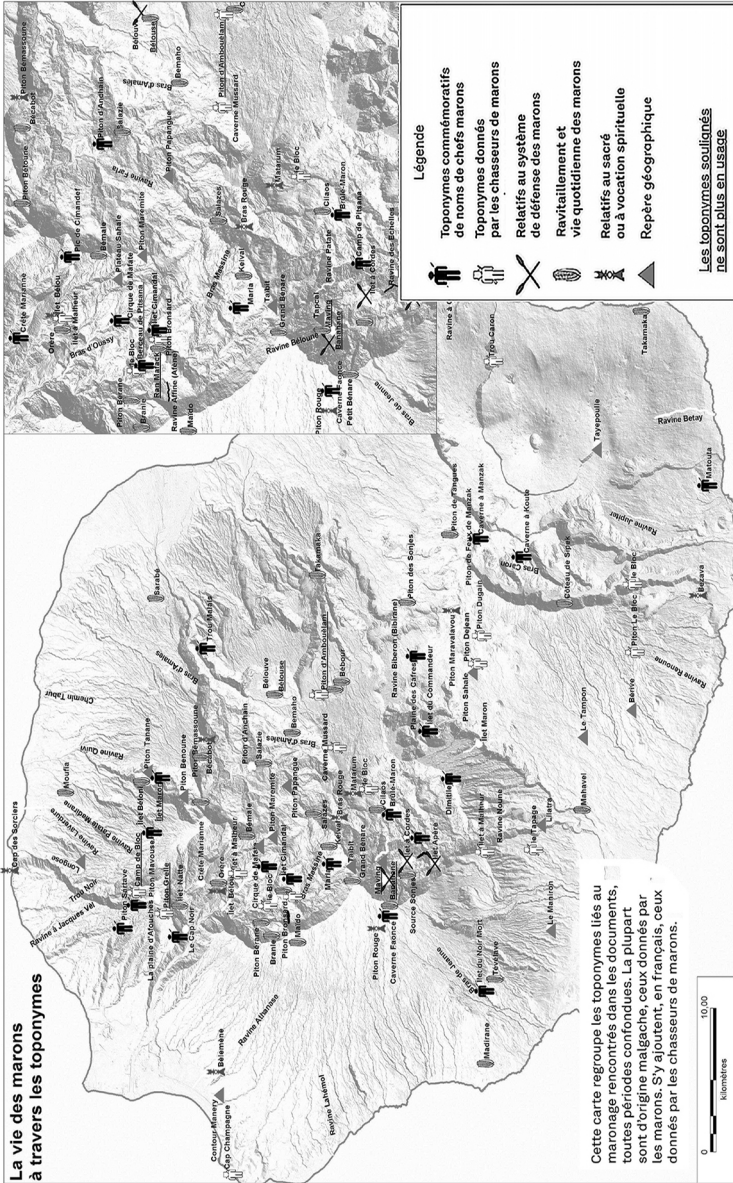
<sup>25</sup> Cf. in *Bourbon Pittoresque* le portrait physique et moral, p. 44 et *passim*.

<sup>26</sup> Après sa condamnation à avoir le pied droit coupé le 3 mars 1705, avec la réserve qui s'impose au vu du caractère partiel des documents, il disparaît complètement de toute correspondance officielle qui ne rapporte ni une quelconque condamnation ultérieure ni sa mort. ADR C<sup>2</sup>791.

Bourbon. La mise en place de repères fiables, faciles à retenir et à transmettre constitue un enjeu vital pour cette population mobile et fragile. Les hommes et les femmes pourchassés peuvent à tout moment mourir sous les balles des chasseurs. Il est donc indispensable d'aider les autres à survivre et de continuer la lutte en balisant le territoire. Les noms dessinent ainsi une géographie physique permettant le repérage spatial. Cela peut se faire par exemple avec des noms comme : « Piton Sahale(Sale) », qui provient du malgache *sahala*, et qui désigne un piton « aux deux versants égaux ». « Taïbit » « *Tay bitro* », quant à lui, désigne un autre trait identificatoire, « en forme de fiente de lapin ».

Mais au-delà du guidage géographique, ces noms donnent aussi des indices précieux pour d'autres enjeux tout aussi vitaux comme celui du ravitaillement, souci permanent des populations fugitives. Tous les « Be » qui commencent de nombreux toponymes signifient « beaucoup ». Ainsi, « Bémale » « *Be amalona* », « *amalona* » se prononçant [amal], désigne l'endroit « aux nombreuses anguilles ». Le domaine spirituel et religieux n'est pas en reste. Il est aussi répertorié : « Bras Massine » provient de *masina*, « sacré », « Bézave » « *Be zava* » indique le lieu « empli de lumière » pour encenser Zanahary, le dieu soleil. « Bélouve » « *Be lovo* » prévient les usagers non avertis des petits pieux pointus cachés dans le sol pour piéger des ennemis parvenus près du camp. « Matarum », de *matiharana* consacre « les rochers des morts ». Les noms de lieux et de personnes laissés par les Marons sont des expressions testimoniales uniques et authentiques, les seules que des hommes et des femmes, des groupes privés dramatiquement de tout droit et de parole ont pu laisser. La patrimonialisation de leur histoire s'inscrit ainsi dans les noms qui permettent de retracer la mémoire de leur vie et des pratiques anciennes qui constituent autant de marqueurs identitaires.

Figure 1 : Carte des toponymes liés au maronage



Au-delà de ces apports précieux de l'onomastique, d'autres éclairages permettent aussi de retracer l'histoire des Marons. C'est le cas notamment du rapprochement possible entre les sociétés marones malgaches, dont celle des Bemihimpa et le grand maronage créole.

## IDENTITÉ ET TERRITOIRE DES BEMIHIMPA

Le grand maronage était déjà bien pratiqué et organisé à Madagascar, comme l'atteste entre autres l'existence des Bemihimpa, qui ont constitué une puissante société marone libre que nous examinerons en particulier. Le thème du maronage à Madagascar n'a pas été suffisamment étudié jusqu'à présent dans son ensemble. Or il a bien existé et de grandes sociétés marones qui se sont développées au cours des siècles d'esclavage<sup>27</sup>. À Madagascar, la traite négrière arabo-musulmane relayée par les Européens a alimenté de constants conflits entre de nombreux groupes rivaux. L'étendue du territoire et la multitude des chefferies et des royaumes en conflit permanent ont permis à de nombreux fugitifs de quitter leur lieu de servitude pour s'intégrer dans des structures déjà existantes ou nouvellement créées. De plus, dans la grande île, il n'a pas existé de système répressif suffisamment efficace pour une chasse aux Marons systématique et organisée comme ce fut le cas à Bourbon. Aucune autorité administrative n'était assez puissante pour poursuivre des rebelles qui s'éloignaient suffisamment pour échapper à leur juridiction.

Différentes sources orales et écrites évoquent des villages cosmopolites de marons, comme celui de Tsivory, dans le Centre Sud en pays antanosy. Cette communauté est composée « d'aventuriers et fugitifs dont le chef était un esclave maron betsileo dénommé Raintavy »<sup>28</sup>. Il est intéressant d'analyser ce cosmopolitisme. Il relève d'une situation qui peut sembler exceptionnelle, mais qui est pourtant courante. Non seulement on assiste, en plein pays antanosy, à une reconnaissance d'un village maron, donc hors-la-loi, mais de plus, celui-ci est dirigé par un chef d'une autre ethnie, Betsileo, dont l'origine géographique se situe à des centaines de kilomètres de là. Il existait ainsi des zones éloignées, des enclaves marones indépendantes dans des états ou entre des états constitués. Parmi ces nombreuses sociétés malgaches marones, les Betsiriry du Sud-Ouest et les Bemihimpa beaucoup plus au Nord, font partie des groupes les plus connus. Ce sont à ces derniers que nous allons nous intéresser plus particulièrement.

Le dictionnaire malgache-anglais du Révérend James Richardson<sup>29</sup> présente cette population ainsi : « *Bemihimpa* : *Bands of fugitive slave and other going about and living by brigandage* », c'est-à-dire des « Bandes d'esclaves fugitifs et

<sup>27</sup> Cf. note 31 p. 102.

<sup>28</sup> Louis Catat, *Voyage à Madagascar (1889-1890)*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1895, p. 354.

<sup>29</sup> James Richardson, William Cousins, *Malagasy-English Dictionary*, Imarivolanitra Antananarivo, 1885, p. 246.

d'autres personnes en rupture de ban et vivant de brigandage ». Une autre définition, plus étymologique, explique : « Ny teny hoe "Bemihimpa" dia azo adika ho "Benahoana". Ny "himpa" dia "kipaka" (mikipaka : miendaka, miala) satria ny ankabeazana dia *mpanompon'olona nikipaka niendaka tamin'ny maha andevo azy* »<sup>30</sup>. Voici la transcription française que nous en proposons : « On peut traduire le terme "Bemihimpa" par "un groupe de personnes sans véritable statut". "Himpa" veut dire "se détacher" (refuser de rester, quitter, partir), puisque la plupart d'entre eux furent d'anciens esclaves en fuite refusant ce statut ».

Ces définitions, assez tardives au demeurant puisque la première date de 1885 et la seconde de 1937, sont à considérer avec les réserves qui s'imposent étant donné qu'elles viennent de l'institution et non des principaux concernés. La caractéristique de ces grands Marons est de regrouper des individus de diverses origines géographiques et ethniques. Ceux-ci finissent par constituer de véritables chefferies indépendantes, voire un « royaume » dans le sens malgache d'organisation sociopolitique autonome, importante dans le temps et l'espace. De ce fait, ce n'est pas la taille du groupe qui compte, c'est la qualité d'organisation qui fait que le roi, le chef est capable d'assurer la survie de son groupe et de le mener vers le progrès.

Il faut aussi noter que la situation de ces sociétés marones a évolué selon les groupes et les périodes. Et il est difficile, voire impossible aujourd'hui, de faire une datation précise des différents mouvements et de leur évolution. Le sujet est difficile à circonscrire puisqu'il recouvre de nombreux siècles et les informations disponibles sont lacunaires et éparpillées. Il faudra donc se contenter d'indications temporelles et locatives partielles des documents existants et traiter le phénomène de manière générale.

Il est possible pour mieux cerner les Bemihimpa<sup>31</sup> de circonscrire leur espace en l'inscrivant dans un bref rappel de l'histoire de l'esclavage à Madagascar. Ceci nous mène à mieux les situer et donc à mieux comprendre la constitution de ces groupes. L'esclavage sévit à Madagascar depuis pratiquement le peuplement connu de l'île mais il connaît une expansion forte et régulière depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, avec l'expansion de l'islam qui va des pays arabes, dont le Yémen à l'Indonésie actuelle. Madagascar se trouve sur cette aire et les déplacements de populations serviles vont avoir une influence capitale sur son histoire. Une des premières conséquences des *razzia* est de repousser les populations qui au départ sont toutes côtières, vers l'intérieur des terres pour fuir les négriers. Elles laissent la place à de nouveaux arrivants, qui à leur tour se

<sup>30</sup> Entrée « Bemihimpa » du *Boky Firaketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy, dictionnaire encyclopédique, op. cit.*, fascicule 1 de janvier 1937, Tananarive, Imprimerie Industrielle, p. 128.

<sup>31</sup> Frédéric Randriamamonjy a développé le sujet, *Les Bemihimpa : marrons malgaches*, dans deux conférences données les 7 et 8 novembre 2013 à Saint-Pierre et à Saint-Denis de La Réunion. Il a en outre écrit *Histoire des Régions de Madagascar des origines à la fin du 19<sup>e</sup> siècle* (tome 1), *Histoire de Madagascar 1895-2002* (tome 2), Antananarivo, Trano Printy Fianganana Loterana Malagasy, 2009, qui donnent le cadre de manière générale.

réfugient vers les terres centrales. De ce fait, autour du XVI<sup>e</sup> siècle, les populations côtières sont décimées au contraire de celles des régions centrales plus peuplées.

Ce phénomène dure juste un temps car la traite en devenant de plus en plus juteuse et en présentant des débouchés importants sur le continent américain et au Brésil, conduit à renforcer le royaume sakalava de la dynastie Maroseranana. Celui-ci devient assez puissant pour dominer tout le littoral Ouest de Madagascar et pour diversifier ses points d'approvisionnement. Ce royaume est même appelé à se scinder en deux après 1685 : outre le Menabe dans le Sud, un deuxième royaume, le Boina, se crée dans le Nord pour répondre à une demande de plus en plus forte de la traite Atlantique. Il se rapproche ainsi du grand axe commercial et négrier de la côte orientale de l'Afrique et des Comores. Les incursions pour capturer les esclaves vont de plus en plus loin à l'intérieur des terres, en pays tsimihety, sihanaka, betsileo, merina, bara<sup>32</sup>, jusqu'à menacer des capitales comme la colline sacrée d'Ambohimanga, à 20 km d'Antananarivo. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville dut à plusieurs reprises repousser les assauts sakalava devant ses portes monumentales. Par la suite, un regroupement des petits royaumes centraux autour des souverains merina les rendent assez puissants pour se défendre.

Plus tard, un lieu de traite occupé par les pirates de toutes nationalités qui s'y sont implantés se développe aussi sur la côte Est, autour de la baie d'Antongil et de l'Île Sainte-Marie. Mais cet espace ne sera vraiment important qu'avec la traite qui s'instaure vers les Mascareignes. La côte Est malgache devient alors le nouveau pôle d'exportation d'esclaves. Ce nouveau marché est d'autant plus intéressant que le trajet n'est pas trop long et permet donc « des frais d'exploitation » plus intéressants. Avec cette nouvelle donne, le royaume sakalava décline et voit d'autres grands royaumes s'affirmer dans tout le reste de l'île. L'émergence du royaume central merina, qui peu à peu s'agrandit et regroupe les Bezanozano, les Betsileo, les Sihanaka, entre autres traduit ce changement de cap. Au plus fort de la traite vers les Mascareignes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des pirates européens s'allient avec des princes et des princesses malgaches pour créer un royaume betsimisaraka puissant à la côte Est avec les Zanamalata, « descendants mulâtres » comme Ratsimilaho, le plus célèbre d'entre eux, fils de la princesse malgache Rahena et d'un pirate anglais nommé Thomas Tew ou White<sup>33</sup>. Parmi les Zanamalata, on peut aussi citer Jean-René Fiche, connu sous le nom d'« *Ampanjaka Mena* ». Il

<sup>32</sup> Des anthroponymes significatifs sont rapportés dans les rapports de détachement : « La Rose, un grand noir Rouge, picoté de petite vérole âgé d'environ 40 ans » (ADR, C°997). Le terme « rouge » qualifie dans la zone indianocéanienne occidentale les esclaves originaires des terres centrales malgaches au teint plus ou moins clair et aux cheveux plats. « Barre », ou « Bar », guerrier de la suite de Laverdure, est facile à interpréter, comme issu de l'ethnie du même nom.

<sup>33</sup> Ce point n'est pas établi.

renforce vers 1839 sa position locale en s'alliant avec Radama I qu'il aide dans la conquête de la côte Est malgache. Ceci facilite et ouvre la traite directe vers les Mascareignes.

Les Bemihimpa sont le fruit de cette histoire. Leur organisation en témoigne. Tout d'abord, ils sont formés des esclaves qui se sont réfugiés dans les zones tampons entre le royaume sakalava et les autres royaumes des terres centrales. Peu peuplées et difficiles d'accès, ces espaces sont cependant fertiles. Des zones frontalières des différents royaumes, surtout entre les Sakalava et les Bara, les Sakalava et les Sihanaka, les Sakalava et les Merina, les Sakalava et les Betsileo, regroupent au fur et à mesure des Marons bien sûr majoritairement malgaches, mais aussi dans une moindre mesure des Mozambicains. La traite vers les Mascareignes s'est en effet en partie pratiquée avec des esclaves importés de la côte orientale africaine en complément des Malgaches. On leur faisait traverser Madagascar d'Ouest en Est en longues caravanes à pied avant de rejoindre les ports de Tamatave, de Foulpointe et d'Andevoranto pour traverser la mer. Estimé plus long mais moins coûteux en moyens, ce trajet était aussi source de maronage par des personnes qui arrivaient parfois à se sauver et à se rendre dans les camps de Marons.

Les rangs des Bemihimpa grossissaient ainsi avec de nouveaux réfugiés qui n'étaient pas seulement d'anciens esclaves, mais aussi des personnes de divers horizons en rupture de ban qui cherchaient un refuge. Tous ces hors-la-loi devaient trouver une forme de gouvernance qui leur permît de vivre ensemble sous les mêmes lois, celles qu'ils se donnèrent. Tout était à inventer. Comment en effet vivre ensemble dans la sécurité et la paix quand tous étaient par nature des rebelles mais menacés de mort ?

### UNE PRATIQUE DE DÉMOCRATIE DANS UN CADRE ROYAL

L'organisation sociopolitique des Bemihimpa était conçue de telle manière que leurs règles privilégiasent une discipline stricte et une répartition efficace des responsabilités pour assurer leur survie. Leur *credo* politique et philosophique était la défense d'une liberté chèrement acquise et celle de leur nouvelle dignité. On peut parler d'une forme de « démocratie » dans la mesure où les chefs étaient probablement élus et strictement respectés pour qu'une cohésion vitale se mette en place. Celle-ci permettait aux groupes de garder une grande unité et stabilité. Ils n'explosaient pas facilement. Si on évoque couramment leur banditisme, leur attitude féroce vis-à-vis des étrangers à leurs groupes, personne ne réfute leur cohésion exemplaire et leurs capacités économiques qui les ont rendus durablement indépendants et même puissants.

D'une façon générale, les Bemihimpa ont largement contribué au peuplement et à la mise en valeur de vastes étendues délaissées du territoire national. Ils s'adonnaient à des pillages, surtout en début d'installation. La tradition

rapporte des « expéditions punitives »<sup>34</sup> mémorables de groupes marons sur leur ancien lieu d'esclavage à intervalles réguliers. Mais ceci s'estompe au fil du temps. Devenus puissants et parfaitement autonomes, les Bemihimpa vivaient de leurs propres productions et arrivaient même à commercialiser avantageusement des fruits de leurs terres et des productions artisanales.

On peut évoquer à ce propos la célèbre production de « rabane *laimasaka* » de Kandreho, chef-lieu prospère de Bemihimpa. Elle fut exportée par la suite jusqu'en Europe. Le mot « raphia », matière première de la rabane entre ainsi dans le vocabulaire international. Les Bemihimpa géraient alors leurs affaires dans une indépendance totale vis-à-vis des états environnants avant de négocier une coexistence honorable. Tous les groupes de Bemihimpa ont évolué pour devenir des communautés vivant d'activités pacifiques.

On sait comment le roi merina Andrianampoinimerina<sup>35</sup> utilisa le talent d'éleveurs et de guerriers des Bemihimpa du Marofotsy, qui formaient une communauté ingouvernable dans son royaume au moment de son agrandissement. Après avoir combattu longtemps en vain leurs rapines et pillages intempestifs et incontrôlables et tout aussi vainement tenté de les discipliner au sein de son royaume pour leur faire payer les impôts, le roi dut se résoudre à négocier. Il conclut avec eux un pacte particulier : il leur laissa leurs terres et leur autonomie. Ils ne furent pas astreints aux corvées et aux impôts, mais ils durent assurer la garde des troupeaux royaux et le maintien de la paix contre les peuples ennemis le long de la frontière Ouest de son royaume.

En leur offrant des voies de réhabilitation sociale, ce roi, particulièrement diplomate, réussit à en faire de bons et dévoués alliés. Ceci permit même aux Bemihimpa de jouer un rôle d'arbitre dans certains conflits politiques. Ils furent sollicités en tant que mercenaires pour combattre d'un côté ou de l'autre ou en tant que négociateurs. Dans chacun des cas, ils réussirent à sauvegarder leur liberté. Ils devinrent même les farouches défenseurs de la liberté politique de manière générale et gardèrent cette position au fil de l'Histoire tourmentée de Madagascar.

C'est ainsi que suite à la conquête coloniale française de 1896, des descendants bemihimpa se sont illustrés dans la résistance anti-coloniale. Tsisatray et ses hommes dans le Melaky<sup>36</sup> ont opposé une farouche résistance aux Français. Un autre Bemihimpa, Rabezavana, ancien gouverneur d'Ambatondrazaka, devient un des leaders du mouvement des Menalamba<sup>37</sup>. Vaincu, il se soumet à Gallieni le 29 juillet 1897. Il est alors envoyé en exil à La Réunion le 7 septembre 1898. Rabezavana fut exécuté en 1902.

---

<sup>34</sup> Le phénomène des *dabalo*, voleurs de zébus aurait été initié par des Marons bara, pour se venger des Sakalava, leurs co-frontaliers négriers et grands éleveurs, chez qui ils opèrent régulièrement.

<sup>35</sup> Andrianampoinimerina (vers 1785-1810).

<sup>36</sup> Région de la côte Ouest malgache.

<sup>37</sup> Principal mouvement de résistance à la colonisation française sur les hautes terres malgaches.



Les Bemihimpa ont été tour à tour pourchassés, combattus, parfois sollicités comme arbitres dans différents conflits inter-royaumes malgaches, mais surtout, ils ont pratiqué efficacement une forme de gouvernance originale, totalement révolutionnaire où l'intérêt de la survie commune faisait dépasser les clivages traditionnels socio-ethniques pour privilégier l'économique. Ces individus rescapés de l'esclavage ont été suffisamment déterminés pour conquérir ensemble et définitivement leur liberté.

Cette présentation des Bemihimpa nous est utile pour nous permettre de mieux comprendre les ressorts et l'organisation du grand maronage bourbonnais. Il est en effet possible de retracer une filiation entre les groupes.

## LE ROYAUME DE L'INTÉRIEUR DES MARONS

Outre l'origine commune, ce qui peut unir les Marons de Bourbon, c'est aussi l'existence de ce passé de maronage à Madagascar. Ce contexte a créé des conditions d'échanges inter-groupes exceptionnels et innovants puisque la valeur personnelle et l'implication de chaque individu primait sur d'autres critères sociaux plus traditionnels. C'est peut-être là qu'il faut trouver les conditions qui ont permis aux Marons de Bourbon, issus de toutes les régions de Madagascar, et accueillant d'autres personnes d'autres ethnies de se comprendre et de lutter ensemble. En dépassant l'organisation clanique familiale et lignagère, et en la remplaçant par défaut par un regroupement d'intérêt « vital », les Bemihimpa ont créé une nouvelle forme de gouvernance adaptée à leur mode de vie. Peut-on parler de démocratie ? En tout cas, cela s'en rapproche. Qui plus est, tout en se basant sur des valeurs traditionnelles profondes, essentiellement spirituelles et religieuses<sup>38</sup> pour mieux se battre contre les esclavagistes, ils ont socialement et politiquement beaucoup innové et il est important que cet héritage culturel soit reconnu, conservé et transmis afin de pouvoir s'approprier le patrimoine immatériel important légué. Quels sont leurs apports principaux ?

L'origine malgache de la majorité des grands Marons de Bourbon a permis la conservation de valeurs et de savoir-faire communs indéniables. Le Maron n'est pas démuné quand il se réfugie dans les hauts inhabités de l'île<sup>39</sup>. D'emblée la nature bourbonnaise rappelle par bien des égards celle de son pays d'origine ne serait-ce par les plantes que le Maron va reconnaître et nommer. Il s'approprie cet espace sauvage et l'humanise. Il utilise ses ressources tout naturellement, comme le montre la domestication et la structuration de son nouveau territoire par les toponymes malgaches qu'il va donner<sup>40</sup>. La large utilisation de la langue malgache présente l'avantage d'isoler cet espace du reste de la colonie française. De plus, outre sa confidentialité par rapport aux maîtres, elle

<sup>38</sup> Refus des religions étrangères, contrairement au reste des populations islamisées ou christianisées selon le contexte.

<sup>39</sup> Ce qui n'est pas sans rappeler les Bemihimpa explorant en pionniers les *no man's land* entre les royaumes.

<sup>40</sup> Cf. la carte des toponymes liés au maronage, figure 1, p. 100.

permet la transmission des informations aux générations successives de Marons dans le temps et l'espace. On observe sur le long terme une capitalisation des moyens et une construction logistique remarquables. Le système toponymique de l'espace des Marons le prouve largement. Il propose un riche inventaire des ressources du territoire aussi bien en matière de ravitaillement que de logistique guerrière. Il pérennise une véritable géographie physique, morale et spirituelle du royaume mise à la disposition des différents groupes et générations qui se succèdent. Ainsi le même camp au Berceau de Pitsana (Puces)<sup>41</sup> se trouve occupé d'un groupe à un autre à 47 ans d'intervalle. Laverdure et son groupe, pourchassés par Mussard en août 1752 en sont délogés.

Mais cette créativité et l'adaptation au quotidien inspirées des pratiques traditionnelles n'est pas le plus important en comparaison de ce qui est fondamental : la force morale et la détermination de partir, de rester libres coûte que coûte et de préserver avant tout sa dignité d'homme et non de vile marchandise. Et c'est dans les valeurs prônées et déjà mises en œuvre par les Bemihimpa, qu'ils vont trouver les sources et les fondements idéologiques du grand maronage. Elles leur serviront pour survivre dans l'enfer de l'esclavage à Bourbon-La Réunion.

Comment comprendre autrement l'attitude des chefs marons, des « gueux » en haillons, horriblement mutilés parfois<sup>42</sup> qui répondaient de manière étonnamment fière et insolente quand ils se retrouvaient face aux accusations de leurs juges. Ils se soumettaient aux supplices sans sourcilier. C'est le cas du jeune Pitsana, Maron multirécidiviste du quartier de Saint-Denis, qui déclare froidement à ses juges « n'avoir jamais eu aucun sujet d'aller marron comme il faisait continuellement » et avoir déjà été cinq fois châtié du chabouq pour le même sujet<sup>43</sup>. Il est condamné à avoir le pied droit coupé. Désormais fiché et avec un handicap ne lui permettant plus une action directe sur le terrain, il disparaît et on perd sa trace dans toute correspondance officielle. Tout aussi insolent et superbe est cet autre chef maron Sébastien, condamné à mort après la même conjuration. La question lui est appliquée. Il ne lâche rien et surtout pas les informations attendues des juges sur leur organisation. Le tribunal le condamne à être brûlé vif en place publique dans le quartier de Saint-Paul. Il obtint, afin de « sauver son âme », qu'on lui fit plutôt « tirer dix coups de fusil au travers du corps ». Cela semble réussir sauf que la mise au bûcher s'effectue quand même à la suite de l'exécution<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Les différentes orthographes de ce « Camp de Pitre », « de Puces », « de Pitse », et du toponyme « Berceau de Pitse » du même personnage dans les documents ont grandement aidé à définir le chef maron.

<sup>42</sup> La mutilation du nez et des oreilles était un supplice courant en cas de récidive du maronage, sans compter l'amputation du pied.

<sup>43</sup> ADR C°2791. Rapporté par Bousquet Robert, *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon, au temps de la Compagnie des Indes (1665-1767)*, in site web <http://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-maroon.com>, p. 102 et suite du chap. 1, livre 3, consulté le 27 février 2017.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 97.

Quand un chef « tombe », il y en a un autre qui prend tout de suite la relève. Ainsi, la grande battue de mars 1739 organisée par Labourdonnais qui a pour cette fin déployé des moyens considérables, devait éradiquer le grand maronage. Près de 1250 chasseurs de Noirs, qui représentaient la moitié de la population virile de l'île sont partis du littoral et ont convergé conjointement vers les hauteurs où étaient situés la plupart des camps marons pour tous les détruire. Beaucoup en effet ont été détruits, de nombreux prisonniers ont été faits. Les attaques de la grande battue portent un coup dur aux Marons mais ils n'en continuent pas moins la lutte. Elle les a affaiblis mais ne les a pas anéantis. Le mouvement se poursuit en effet par d'autres grands chefs comme Manzak, qui tombe le 24 août 1758 sous les balles de Jean Pitou, vingt ans plus tard<sup>45</sup>. Une des caractéristiques qui surprend pour ces groupes de grands Marons malgaches, c'est leur longue résistance et leur adaptation à des conditions de survie particulièrement difficiles. Celle-ci peut notamment s'expliquer par l'existence d'une forte tradition ancestrale de maronage qui semble déjà bien ancrée chez les esclaves malgaches dès leur arrivée. Le fait que des personnes déportées comme esclaves ont été happées dès leur débarquement par des Marons qui ont organisé leur fuite vers les hauteurs inhabitées de l'île peut entériner cette hypothèse.

Il apparaît donc que le grand maronage n'est pas seulement une forme de résistance, mais aussi d'autonomie, de construction d'un monde nouveau et libre, en s'appuyant sur les valeurs traditionnelles les plus éprouvées, comme pour les Bemihimpa. À Bourbon, c'est l'établissement du royaume de l'intérieur qui concrétise cet idéal qui s'avère rapidement un besoin vital. S'il n'a pas abouti à une société reconnue et respectée en tant que peuple libre, comme ce fut le cas dans des espaces plus étendus et plus favorables comme pour les Maronis en Guyane ou les Bemihimpa de Madagascar, c'est que les circonstances ne l'ont pas permis à Bourbon, mais toutes les prémisses étaient présentes.

Il faut aussi remarquer que le royaume maron concernait beaucoup d'esclaves qui ne portaient pas officiellement mais restaient sur le littoral. De nombreux esclaves restés sur les plantations sont complices de ceux du royaume et forment un véritable réseau de recrutement et de renseignement qui fait par exemple que des esclaves primo-arrivants n'arrivent jamais chez leur maître présumé ou en partaient très vite, comme cette femme Simanandé et son fils créole des bois, d'une douzaine d'années, surpris en maronage et ramenés par Lislet-Geoffroy en déplacement avec Commerson et de Crémont en 1772<sup>46</sup>. Un autre indice d'une grande cohésion du monde servile malgache est la circulation clandestine entre Bourbon et l'île de France. Des Marons de ce dernier lieu sont tout de suite intégrés, parfois même comme responsables d'un camp. Ce qui fait entrevoir des « grades » reconnus entre eux et une organisation efficace. C'est le

---

<sup>45</sup> ADR, C°1000.

<sup>46</sup> In Auguste Vinson, *Salazie ou Le Piton d'Anchaine*, Paris, Lib. Delagrave, 1888, rapport de Lislet-Geoffroy d'un déplacement avec Commerson et M. de Crémont en 1772, p. 120.

cas de Jassem, arrivé de l'île de France et qui assure par la suite la conduite d'un camp maron de Bourbon où il est capturé le 8 juillet 1758, avec trois autres fugitifs de la même île<sup>47</sup>.

## CONCLUSION

Ainsi, le maronage a marqué de son empreinte l'espace réunionnais actuel. C'est d'abord par la toponymie, puis par la littérature que la patrimonialisation de l'héritage laissé par les Marons s'est effectuée. Ils ont marqué les esprits et les territoires. Les études scientifiques qui permettent de retracer leur histoire n'en sont qu'aux prémices. Il faut continuer les recherches pluridisciplinaires qui s'annoncent prometteuses. L'étude onomastique notamment en s'appuyant sur les apports des autres disciplines scientifiques sollicitées aujourd'hui contribue à donner vie à des personnages perçus comme légendaires<sup>48</sup>. Les noms conservent et transmettent de manière immatérielle différentes facettes de leur histoire et témoignent de leurs valeurs. En parallèle avec l'onomastique, l'histoire comparée du maronage dans diverses îles de l'océan Indien, dont Madagascar permet aussi d'éclairer cette histoire singulière. En effet, les grands chefs marons de Bourbon-La Réunion ont une filiation certaine avec ceux de Madagascar. Ces derniers ont mis au point leurs moyens de résistance sur une plus longue période et surtout sur un territoire beaucoup plus vaste et plus favorable à leur idéal de monde égalitaire. Le royaume de l'intérieur des Marons est la première construction d'un monde nouveau révolutionnaire et libre en terre réunionnaise. Quoique fragile et éphémère, elle ne fut pas utopique. Mettre en relief les Marons et le maronage, c'est considérer le courage et l'extrême humanité de femmes, d'hommes et d'enfants dont le courage et la détermination ont bravé la barbarie de l'esclavage. Le maronage constitue une lumière dans l'enfer de l'esclavage. Les valeurs transmises constituent un héritage qu'il convient de régénérer, de conserver vivant.

## BIBLIOGRAPHIE RESTREINTE

- BARASSIN Jean, « La révolte des esclaves à l'île Bourbon au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Mouvements de population dans l'Océan Indien*, Paris, Champion, 1980.  
 Bibliothèque numérique malgache : <http://www.bibliothequemalgache.com>.  
 BOUSQUET Robert, « Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon, au temps de la Compagnie des Indes (1665-1767) », in site web <http://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-maron.com>, consulté le 27 février 2017.

<sup>47</sup> ADR, C°1000.

<sup>48</sup> D'après le sous-titre de l'ouvrage : Eugène Dayot, *Bourbon pittoresque, Poèmes, Variétés*, page titre. Il faut cependant souligner que si Dayot s'est appuyé fidèlement sur les documents historiques pour camper les chasseurs de noirs, il s'avère avoir pris de grandes libertés envers les chefs marons historiques, qui ne se retrouvent pas dans son roman, sauf les 2 incontournables rois qu'il juge « sages » : Anchain et son successeur Pitre.

- CATAT Louis, *Voyage à Madagascar* (1889-1890), Paris, Librairie Hachette et Cie, 1895.
- Collectif, *Boky Firaketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy*, dictionnaire encyclopédique. Sous la direction de Kruger, Ravelojaona, Randzavola et Rajaonah, à partir de janvier 1937, Tananarive, Imprimerie Industrielle, Tome I-1939, Tome II-1940. En supplément, des fascicules publiés jusqu'en juin-juillet 1973, mais ensemble inachevé, uniquement de A à L.
- COPPALLE André, « Voyage dans l'intérieur de Madagascar et à la capitale du Roi Radame pendant les années 182J-IS26 », in *Bulletin de l'Académie Malgache*, t. VIII, Tananarive, 1910.
- DAYOT Eugène, 1<sup>re</sup> éd., 1878, *Bourbon pittoresque, Poèmes, Variétés*, St-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, 1977.
- EVE Prosper, *Les Esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*, Paris, Editions Karthala, 2003.
- FLACOURT de Etienne, *Histoire la Grande Isle Madagascar*, 1<sup>re</sup> éd, 1658, présentée et annotée par Allibert Claude, Paris, Inalco-Karthala, 1995.
- FUMA Sudel, *L'Esclavagisme à La Réunion, 1794-1848*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- HOUAT Louis, *Les Marrons* (1<sup>re</sup> éd : 1844), Piton Sainte Rose, éd AIPDES, 1998.
- LAUTRET STAUB François, *Trois moments de protestation populaire à Bourbon (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)*, thèse dirigée par Claude WANQUET, Université de La Réunion, 2001.
- LOUGNON Albert, *Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon, (1611-1725)*, (1<sup>re</sup> éd. Tananarive, 1939), St-Denis, éd. Orphie, 2006.
- LOUGNON Albert, *Correspondance du Conseil supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes (1724-1750)*, 6 tomes, Saint-Denis-Tananarive, 1933-1945.
- MAC-AULIFFE Jean Marie, *Cilaos Pittoresque et thermal*, St-Denis, Imprimerie Centrale, 1902.
- PAVIE Théodore, *Une chasse aux nègres marrons, suivie de L'île Bourbon*, Saint-Denis de La Réunion, éd. Udir, 1996.
- RABESAHALA Charlotte, « Dans l'espace réunionnais, des toponymes malgaches comme mémorial laissé par les esclaves », in *Mémoire orale et esclavage dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien : silences, oublis, reconnaissance*, sous la direction de Sudel Fuma, Saint-Denis, Université de La Réunion, 2005, p. 101-107.
- RABESAHALA Charlotte, « Noms d'ancêtres malgaches dans la zone Océan Indien occidental », in revue *Généalogie réunionnaise*, n°129, septembre 2015, p. 16-21.
- RABESAHALA Charlotte, *Ambobimanga-Rova*, Paris, Le Publicur, coll. « Bibliothèque Universitaire Francophone », 2006.
- RABESAHALA Charlotte, *La Religion ancestrale malgache pratiquée*, Paris, L'Harmattan, « Les Impliqués », 2014.
- RANDRIAMAMONJY Frédéric, *Histoire des Régions de Madagascar des origines à la fin du 19<sup>e</sup> siècle* (tome 1), *Histoire de Madagascar 1895-2002* (tome 2), Antananarivo, Trano Printy Fiangonana Loterana Malagasy, 2009.
- RANDRIAMAMONJY Frédéric, *Tantaran' i Madagasikara isam-paritra*, Antananarivo, Trano Printy Fiangonana Loterana Malagasy, 2001.
- RICHARDSON James, *Malagasy-English Dictionary*, Imarivolonitra Antananarivo, 1885. Rééd sous le titre *A new Malagasy-English Dictionary*, London, Andesite Press, 2015.
- VINSON Auguste, *Salazie ou Le Piton d'Anchaine*, Paris, Lib. Delagrave, 1888.

WEBBER R.P., *Dictionnaire Malgache-Français*, rédigé selon l'ordre des racines par les missionnaires catholiques de Madagascar et adapté aux dialectes de toutes les provinces. Etablissement malgache de Notre-Dame de la Ressource, île Bourbon, 1853.

### **ILLUSTRATION**

«La vie des marons à travers les toponymes», étude sur le maronnage, service du patrimoine culturel, Région Réunion, réalisation Charlotte Rabesahala et Jean-Cyrille Notter, design graphique, Kamboo - septembre 2016, fond cartographique, estompage MNTR @IGN 2011.